

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST – LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
16 NOVEMBRE 2022
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la huitième rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel-Est Lebourgneuf tenue le 16 novembre 2022, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district Les Saules

ABSENCES

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M. Robert Smith	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme Division de la gestion territoriale
M. Guillaume Langevin	Conseiller en urbanisme Service de la Planification et de l'aménagement de l'environnement

Il n'y a pas de citoyen dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA HUITIÈME RÉUNION 2022
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 22-08-01** Ouverture de l'assemblée
- 22-08-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-08-03** Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au sujet des projets de modification réglementaire :
[Révision des règles d'urbanisme dans le parc industriel Métrobec](#)
- 22-08-04** Information des membres du conseil municipal
- 22-08-05** Questions et commentaires du public
- 22-08-06** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 octobre 2022
- Affaires découlant du procès-verbal
- 22-08-07** Correspondance et trésorerie :
- Bilan de trésorerie et fin d'année financière
 - Services de secrétariat
 - Correspondance
- 22-08-08** Suivi de la participation du conseil de quartier au comité suivant :
- Table de concertation vélo
- 22-08-09** Dossiers du Conseil de quartier
- Suivi du document sur la sécurité piétonne et cycliste dans le quartier
 - Suivi du dépôt au programme de mobilisation sur la sécurité routière
 - Terrain en friche rue Claire-Bonenfant
 - Suivi de la demande pour la réactivation du comité de bon voisinage du parc industriel des Carrières
- 22-08-10** Divers
- Bilan des corridors scolaires 2022
 - Endroits photogéniques du quartier
 - Révision des pratiques des conseils de quartier (1er décembre)
- 22-08-11** Levée de l'assemblée.

22-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence de la présidente, la vice-présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

22-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN TRUDEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

22-08-03 ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION ET DEMANDES D'OPINIONS AU CONSEIL DE QUARTIER SUR LES PROJETS DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE :

Révision des règles d'urbanisme dans le parc industriel Métrobec

Présentation du projet de modification par M Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme. Le contenu de la présentation est accessible via le lien Web du projet de modification ci-dessus. Le conseiller en urbanisme informe également qu'une période obligatoire de consultation écrite commencera le lendemain de cette réunion et durera sept jours pour permettre aux citoyens n'ayant pas pu être présents à la rencontre de ce soir d'exprimer leurs avis et commentaires par écrit pour la suite du projet de modification.

La présente modification vise à assouplir les règles d'urbanisme applicables au parc industriel Métrobec, dans lequel on trouve deux règlements distincts. Un premier règlement de zonage est destiné au Conseil d'arrondissement et le second au Conseil de ville. Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés, à la rencontre de ce soir, dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

Option A = Accepter la demande de modification telle que présentée ce soir

Option B = statu quo / c'est-à-dire refuser la demande de modification

**Option C (accepter avec ajout au vote) ou toute autre recommandation proposée

RÉSOLUTION 22-CA-25

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT aux zones 21702Cb, 21705Ip et 21710Cc R.C.A.2VQ.339 ET à la zone 21704Ip R.V.Q.3115 (réf. : Parc industriel Métrobec, quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres).

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières

d'accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement les Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21702Cb, 21705Ip et 21710Cc* R.C.A.2VQ.339 ET de recommander au Conseil de Ville d'adopter le règlement R.V.Q.3115 relativement à la zone 21704Ip R.V.Q.3115 (réf. : Parc industriel Métrobec, quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres).

ADOPTÉE

22-08-04 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Boudreault-Bruyère présente les principales informations suivantes :

- Suivi concernant la problématique de poussière noire anormale au niveau des Carrières : la conseillère a effectué une requête auprès du gouvernement provincial et des inspecteurs ont été dépêchés à la fin octobre pour faire enquête auprès de trois compagnies. Un constat a été émis et un suivi régulier va être assuré dans les prochains mois. Elle suggère aux citoyens de communiquer avec l'une des conseillères municipales s'ils remarquent un problème quelconque pour que le suivi auprès des inspecteurs soit assuré rapidement.
- Compte-rendu concernant la phase 3 du projet du Quartier Louis-Quatorze a été mis en ligne sur le site de la Ville. Aucune modification n'est prévue. Les prochaines étapes seront suivies comme à l'habitude.
- La distribution du matériel pour la collecte de résidus bio-organiques a commencé dans l'Arrondissement de la Haute St-Charles et sera déployée dans l'arrondissement des Rivières en février 2023. Noter que le matériel est offert gratuitement par la Ville et sera livré à chaque adresse (même pour les immeubles à logement et condos).
- L'opération de déneigement commence cette semaine. Elle rappelle les principales coordonnées pour communiquer avec la Ville, au besoin, et pour surveiller les alertes d'interdiction de stationnement dans les rues : site internet de la Ville, la ligne téléphonique 311 et par message texte (SMS).
- Prochaine activité : Salon de Noël du Cercle des fermières les 3 et 4 décembre au Centre communautaire Charles-Auguste-Savard.

SUIVI : M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

Pour M^{me} Véronique Dallaire, les suivis sont :

- Fusion des clubs de soccer des Rivières et de Beauport qui deviendra le plus grand club du territoire de la Ville.
- Résidence Humanitae sur le boulevard Lebourgneuf : Cette résidence héberge une clientèle ayant des troubles cognitifs et les résidents se déplaçant à pied sont accompagnés. Ils se déplacent souvent sans auxiliaire de marche, mais à vitesse lente. Près de la résidence, il n'y a pas de trottoir et tous les déplacements se font sur la piste cyclable. La différence de vitesse entre les cyclistes et les résidents a conduit à des incidents et accidents qui ont été rapportés.

Mme Dallaire a demandé une étude de la situation pour comprendre comment bien répondre à cette requête, entre autres sur la possibilité de mettre une signalisation pour aviser les cyclistes de la présence de piétons et ainsi adapter leur vitesse sur cette portion de la piste cyclable.

- Enjeu de sécurité à court terme pour un escalier (érosion), dans le Parc linéaire de la rivière St-Charles. Il est très fréquenté et a déjà fait l'objet d'une enquête externe. Il sera condamné, étant donné les risques d'érosion importants. La Ville étudie la possibilité d'offrir un sentier alternatif en remplacement. Elle rappelle l'impact que la condamnation de cet escalier aura pour les citoyens, entre autres, les utilisateurs des sentiers de vélo d'hiver (Fat Bike Chauveau).

SUIVI : M^{me} Véronique Dallaire

22-08-05 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun public.

22-08-06 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 19 OCTOBRE 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2022.

ADOPTÉE

• Suivis du compte-rendu de l'assemblée du 19 octobre 2022 :

- Suivi des travaux de la rue Marie-Parent : Statu quo.
- Suivi sur les dernières activités de participation publique :
 - Séance d'information sur le projet Le Gabriel : Beaucoup de questions ont été reçues en lien avec la sécurité des enfants, à cause de l'école à proximité et de la circulation aux heures de pointe. Le Service du Transport et Mobilité Intelligente (STMI) suivra l'évolution du projet, avant et pendant la construction et apportera des modifications au besoin. De plus, le STMI prévoit un atelier d'échanges sur les conditions de stationnement dans ce secteur le 30 novembre.
 - Atelier d'échange sur un projet résidentiel à l'angle du boulevard l'Ormière et de la rue Adrien-Pouliot : la première étape est complétée. Il y a beaucoup de questions en lien avec la sécurité routière. M^{me} Dallaire informe que le STMI est dans le dossier et rappelle au Conseil qu'il n'y aura aucune intervention de leur part dans le projet considérant que ce secteur ne fait pas partie de notre quartier.
- Spectacle de reconnaissance des bénévoles le 14 novembre à 20 h : M^{me} Dallaire souligne la participation de la vice-présidente du Conseil,

M^{me} Liane Bourdages, qui en profite pour témoigner de son appréciation.

- Sommet des Aînés : une annonce par la Ville sera faite prochainement. Ce point sera ajouté au prochain ordre du jour.

22-08-07 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Bilan de trésorerie et fin d'année financière

M^{me} Villeneuve indique que le solde est de 595 \$ à la fin du mois de septembre. Après avoir acquitté les frais de secrétariat de 90 \$ pour le mois d'octobre, les frais de service pour septembre 2,95 \$ et octobre 2,95 \$ et le remboursement des frais de repas pour la rencontre d'octobre de 136,60 \$. Le solde est de 362,60 \$.

Correspondance : Aucune

Services de secrétariat

RÉSOLUTION 22-CA-26

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR 16 NOVEMBRE 2022
SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 90 \$ à M^{me} Sheila Benoit pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

*** Il est à noter que la secrétaire de soutien n'est pas présente aux rencontres, l'enregistrement lui sera fourni pour qu'elle puisse préparer le procès-verbal.*

RÉSOLUTION 22-CA-27

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DU SOUPER DE LA RENCONTRE DE CE SOIR

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 68,84 \$ pour les frais du repas de la rencontre de ce soir.

ADOPTÉE

22-08-08 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :

Table de concertation Vélo

M. Martin Trudel informe de la date pour la prochaine rencontre, soit le 29 novembre. Il compte y assister et précise qu'un des sujets abordés concerne le retrait d'un tunnel entre le boulevard Chauveau et le boulevard St-Jacques. Les administrateurs du conseil sont contre ce retrait et appuient la recommandation de la Table, soit le maintien du tunnel, avec une amélioration

de l'éclairage. L'élue du district, M^{me} Dallaire, n'avait pas l'information concernant le retrait du tunnel. Elle promet des démarches pour savoir ce qu'il en est exactement. M. Trudel lui fera un suivi après la rencontre du comité, le 29 novembre. Un suivi aux membres du conseil de quartier sera fait par la suite.

22-08-09 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Suivi du document sur la sécurité piétonne et cycliste dans le quartier
 - Le document a été déposé auprès de la Ville 1^{er} novembre. Le suivi sera fait par l'équipe de la Planification du transport et de la conception routière (PTCR) du STMI. Mme Gaudreau mentionne que le STMI propose la date du 30 novembre pour répondre à la demande, mais il est probable qu'il y ait un délai.
- Suivi du dépôt au programme de mobilisation sur la sécurité routière
 - Une rencontre a lieu le 25 octobre entre les membres du comité (Martin Trudel, Lise Bilodeau et Jean Guyler Darcelin) pour faire une mise en commun et discuter de la demande de subvention. Cette dernière a été envoyée dans les délais et un accusé de réception a été reçu le jour même. L'un des points du projet concerne la sensibilisation des automobilistes au respect des limites de vitesse dans les quartiers pour, entre autres, assurer la sécurité des enfants lors de déplacements à pied ou à vélo entre la résidence et l'école. Voici ce qui est proposé par le comité : distributions d'affiches de sensibilisations sur les terrains (certains avec message et d'autres sous forme de silhouette d'enfant) et de bracelets réfléchissants pour les enfants.
 - M^{me} Dallaire suggère aux membres du comité de s'associer à une école primaire du district pour avoir droit à une plus grande subvention pour réaliser un projet lors du prochain appel de projet l'an prochain.
- Terrain en friche rue Claire-Bonenfant
 - Suivi concernant le terrain en friche proche de la résidence (condominium) d'un citoyen. Puisque le projet doit inclure les citoyens du secteur, une rencontre du syndicat de condo du citoyen ayant porté ce dossier au Conseil aura lieu prochainement (22 novembre) et il nous fera un suivi de l'implication possible.
- Suivi de la demande pour la réactivation du Comité de bon voisinage du parc industriel des Carrières
 - Une rencontre préparatoire de la Ville est prévue le 8 décembre pour une éventuelle réactivation en 2023. La résolution du conseil a été présentée à la Ville par la conseillère en consultation publique, Mme Gaudreau.

22-08-10 DIVERS/VARIA

- Bilan des corridors scolaires 2022

- Cheminement scolaire de l'école les Prés-verts a été réalisé dans le délai annoncé. Dans le secteur les Rivières, le projet a été complété dans 5 écoles sur 6. D'autres cheminements scolaires sont prévus dans la nouvelle programmation.
- Endroits photogéniques du quartier
 - La Ville demande l'aide des citoyens pour avoir des photos de leur quartier. Ils peuvent les envoyer jusqu'à la fin novembre. Il pourrait s'agir des photos des différents parcs du secteur, par exemple : le parc de l'Escarpement, le parc des Brumes, etc.
- Démarche de révision des pratiques des conseils de quartier
 - Une rencontre ainsi que des sondages ont été faits dans les derniers mois. Les conclusions de cette démarche seront présentées lors de la séance d'informations qui est prévue le 1^{er} décembre. Par la suite, une demande d'opinion aura lieu d'ici le 1^{er} mars 2023.

22-08-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La vice-présidente du Conseil, M^{me} Liane Bourdages, souhaite ses meilleurs vœux et de joyeuses fêtes à tous les participants à la réunion de ce soir. Elle avise également de son absence à la prochaine réunion de décembre.

Levée de la réunion à 20 h 50.

Pour M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente

M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire

M^{me} Liane Bourdages,
Vice-présidente

Révision des règles d'urbanisme dans le parc industriel Métrobec

Projets de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.339 relativement aux zones 21702Cb, 21705Ip et 21710CC et R.V.Q 3115 relativement à la zone 21704Ip.

Activité de participation publique



Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf

Date et heure (ou période)

Le mercredi 16 novembre 2022, à 19 h

Lieu

Centre communautaire Lebourgneuf

1650, boulevard La Morille, salle multifonctionnelle

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des personnes participantes.
2. Présentation du déroulement de la rencontre.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.
4. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible en ligne.
5. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.
6. Mention que les projets de Règlement R.C.A.2V.Q. 339 et R.V.Q.3115 contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
7. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.
8. Présentation des projets de Règlement R.C.A.2V.Q.339 et R.V.Q. 3115 par la personne-ressource.
9. Période de questions et commentaires du public.
10. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
11. Recommandation du conseil de quartier.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement des Rivières (R.C.A.2V.Q.339) et du Conseil de Ville (R.V.Q.3115)

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf.

Le secteur du parc Industriel Métrobec est situé au nord de l'autoroute Félix-Leclerc, au sud-est du boulevard Lebourgneuf et à l'ouest de la rivière Duberger.

Description du projet et principales modifications

En vue de permettre le développement d'entreprises, la Ville de Québec souhaite réviser les règles d'urbanisme en vigueur dans le parc industriel Métrobec, actuellement composé de 4 zones.

Le zonage du parc industriel Métrobec est assez restrictif, ce qui limite le potentiel de développement et les projets d'agrandissement des entreprises. Les modifications soumises à la consultation visent à assouplir les règles afin de densifier et de maximiser ces espaces industriels. Les modifications aux normes touchent notamment :

- La réduction des marges de recul;
- L'augmentation des hauteurs des bâtiments situés loin des secteurs résidentiels;
- L'assouplissement des règles d'urbanisme qui peuvent compromettre l'agrandissement des bâtiments existants;
- Les types d'usages industriels à privilégier;
- La création d'une nouvelle zone 21751lp à même la zone 21704lp.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Web du projet

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=345>

Participation

Membres du conseil d'administration du conseil de quartier Neufchâtel-Est–Lebourgneuf

- M^{me} Liane Bourdages, vice-présidente
- M. Jean Guyler Darcelin, administrateur
- M^{me} Cynthia Fauteux, secrétaire
- M^{me} Lise Villeneuve, trésorière
- M. Martin Trudel, administrateur

Conseillères municipales

- M^{me} Véronique Dallaire, conseillère du district électoral des Saules – Les Méandres
- M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource

- M. Sébastien Paquet, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- M. Guillaume Langevin, conseiller en développement économique, Planification et aménagement du territoire

Animation de la rencontre

- Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation

Il n'y avait pas de public pour cette séance

Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est – Lebourgneuf recommande au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 339* et au Conseil de Ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement R.V.Q. 3115*.

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A	5	Accepter la demande Recommander au Conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
B	0	Refuser la demande Recommander au Conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
C	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement Recommander au Conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière.
Abstention	0	

TOTAL	5	
-------	---	--

Commentaires et questions du public

- Il n'y a pas eu d'intervention du public.

Commentaires et questions du conseil de quartier

- Une administratrice demande s'il est possible d'inclure au règlement une incitation pour que les entreprises se dotent de toits blancs sur leurs bâtiments, afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Réponse de la Ville : *Il est mentionné que cette disposition ne relève pas nécessairement d'un règlement d'urbanisme. Par ailleurs, cette incitation ne serait pas si utile puisque le marché semble en train de s'autoréguler. À cet effet, plusieurs des nouvelles constructions sont dotées de surfaces pâles, voire blanches. Les toitures noires sont appelées à se raréfier.*

À la suite des échanges, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf conviennent de recommander au Conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 339* et au Conseil de Ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement R.V.Q. 3115*.

Nombre d'interventions

1 intervention

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières, au Conseil d'arrondissement des Rivières et au Conseil de Ville.

Réalisation du rapport

Date

Le 17 novembre 2022

Réalisé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par :

Liane Bourdages, vice-présidente, conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf